



Nombre de conseillers.....	43
En exercice.....	43
Présents à la séance.....	32
Pouvoirs.....	09
Excusé.....	01
Absent.....	01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2024**

N°2024-12-03 : DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION PERMANENTE DITE SERVICE À LA POPULATION SUITE A LA DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Le jeudi 12 décembre 2024 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 29 novembre 2024.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	BEREZIN Serge
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	CRALIS Christophe
MANTEL Serge	MAKHLOUF Dounia	AOUATI Kheiredine
MAUROBET Catherine	LAFARGUE Jean-Claude	BITATSI-TRACHET Françoise
MILOTI Donni	KOUCEM Yacine	DJABALI Sara
CARRATALA Henri	LE ROUX Pierre-Olivier	ADLANI Myriam
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
DI IORIO Rina	LE COZ Lucie	RENAULT Bernadette
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
BORDES Roselyne	BERTHE Éloïse	

Pouvoirs :

MONIER Annick	à LE COZ Lucie
ARNAUD Philippe	à MARKARIAN Olivier
GUIMARAES Odette	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
FOURNIER Marine	à MANTEL SERGE
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
COLLET Marie-Madeleine	à BARATTA Jean-Pierre
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent
HAMZA Ali	à HODÉ Laurence

Excusés :

AÏDOUDI Salem

Absents :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une Secrétaire de séance. Mme LE COZ a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. le Maire, rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2020-10-01 du 1^{er} octobre 2020 portant approbation du règlement intérieur du Conseil municipal ;

Vu la délibération n°2020-10-02 du 1^{er} octobre 2020 portant désignation des membres des deux commissions municipales ;

Vu la délibération n°2023-12-02 du 21 décembre 2023 portant désignation des membres des deux commissions permanentes du Conseil municipal ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal, notamment son article 24 ;

Vu l'avis de la Commission permanente Administration générale en date du 3 décembre 2024 ;

Considérant que le règlement intérieur du Conseil municipal prévoit la création en son sein de deux Commissions permanentes chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée communale dans leurs domaines de compétence ;

Considérant la démission de Monsieur Gérard PERRAULT de ses fonctions d'élu par courrier en date du 20 septembre 2024 ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Monsieur Gérard PERRAULT au sein de la Commission permanente Service à la population ;

Considérant la liste des candidats et l'accord unanime des conseillers pour lever le vote à bulletin secret ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : Désigne en remplacement de Monsieur Gérard PERRAULT au sein de la Commission permanente Service à la population, Madame Bernadette RENAULT.

Les autres membres de la deuxième Commission permanente demeurent inchangés.

Ainsi fait et délibéré en séance le 12 décembre 2024.



Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 30/12/2024

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20241212-2024-12-03-DE
Date de télétransmission : 23/12/2024
Date de réception préfecture : 23/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.